

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Nº 24T194

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE: 8.3 Voirie

OBJET : Travaux de tirage et raccordement de la fibre optique dans les réseaux existants Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny / Rue de Figueras HORS SECTEUR PNRQAD A compter de la date de signature jusqu'au 19/07/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,

Vu le code pénal, notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal.

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : SERFIM TIC, 1030 rue Jean René Guilibert Gauthier de Lauzière – 13290 AIX EN PROVENCE pour le compte de : OPERATEUR BOUYGUES TELECOM, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le 0,5 JUIL. 2024

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

Le Maire, Eric Le Dissès



24TA94



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 0 5 JUIL. 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE Avenue du Maréchal de Lattre de TASSIGNY / Rue de FIGUERAS PROPRIETAIRE DE LA VOIE METROPOLE DEPARTEMENTALE COMMUNALE PRIVEE LE PETITIONNAIRE ... SERFIM TIC Adresse 1030 Rue Jean René Guilibert Gauthier de la lauziere 13290 Aix en Provence Tél./FAX 06 49 22 06 02 MAIL ccarmichael@serfimtic.com POUR LE COMPTE DE **Opérateur Bouygues Telecom** DATES ET DUREE DES TRAVAUX à la signature jusqu'au 19/07/2024 NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE Tirage et raccordement de la fibre optique dans les réseaux éxistants Ouverture de tranchées conformémént au Règlement de voirie CUMPM Oui Non **DAET** TRAVAUX DE NUIT si besoin Longueur Tranchées Voirie moins de 3 ans STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux TRAVAUX ALTERNAT MANUEL SI BESOIN DANGER ALTERNAT MANUEL TRICOLORE Х si besoin 30 KM/H **ROUTE BARREE AVEC DEVIATION** Voir plan de circulation ou délestage TRAVAUX 1/2 chaussée Passage VL et PL **CONES DE SIGNALISATION** PROTECTION DES PIETONS **BALISAGE DU CHANTIER** INSTALLATION BENNE AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques



